

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 17 mars 2025

**Délibération n° 2025-008
Séance du 11 mars 2025**

Mandat spécial de déplacement –
25 avril au 4 mai 2025 – assemblée
générale de l'association internationale
des maires francophones et réalisation
d'une mission de coopération
décentralisée – Vietnam

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 27 février 2025, par lequel Monsieur le Président lui demande de confier un mandat spécial de déplacement à chaque administrateur du SIAAP pour se rendre à Hué (Vietnam) à l'assemblée générale de l'association internationale des maires francophones (AIMF) et pour la réalisation d'une mission de coopération décentralisée du 25 avril au 4 mai 2025,

Après en avoir délibéré

- Article 1** : Confie un mandat spécial de déplacement à chaque administrateur du SIAAP pour se rendre à Hué (Vietnam) à l'assemblée générale de l'AIMF et pour la réalisation d'une mission de suivi de coopération décentralisée sur place, du 25 avril au 4 mai 2025.
- Article 2** : Dit que les dépenses engagées sur place au cours de cette mission seront couvertes par le syndicat selon la réglementation en vigueur.
- Article 3** : Dit que lesdites dépenses seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François-Marie DIDIER

